

Communiqué de presse

Accord de partenariat entre Azur Technology et ChamberSign pour proposer des applications de dématérialisation sécurisées

Ecully, 26 mai 2009 – Azur Technology, éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers et, ChamberSign, l'autorité de certification des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), annoncent la signature d'un important accord de partenariat.

Selon les termes de cet accord, Azur Technology distribuera et intégrera les certificats électroniques ChamberSign à l'ensemble de son offre de dématérialisation de documents (Xpert.ECM) et d'automatisation des processus métiers (Xpert.Ivy), pour notamment garantir et sécuriser les échanges électroniques.

Cet accord de partenariat est l'un des tous premiers signé par ChamberSign dans le domaine de la dématérialisation de documents. Il vise au développement de solutions clés en main pour faciliter l'appropriation de ce type de technologie par les entreprises ou pour certains secteurs d'activité, comme l'immobilier où Azur Technology est particulièrement présent.

Concrètement, Azur Technology distribuera l'offre ChamberSign SIGNITIO, le certificat électronique à valeur probante garantissant l'identité des personnes et l'intégrité des échanges électroniques (mails, documents ...), et l'intégrera dans son offre de GED Xpert.ECM et de BPM Xpert.Ivy.

Un plan marketing et de communication, sera mis en œuvre par les 2 sociétés pour présenter les nouvelles offres développées par Azur Technology et sensibiliser les entreprises aux avantages de la dématérialisation, notamment en partenariat avec le réseau des 126 CCI membres de ChamberSign.

« La démarche proactive de sécurisation des échanges que propose Azur Technology en intégrant nos solutions à ces solutions de dématérialisation est exemplaire. Elle répond à une demande de plus en plus grande pour des échanges électroniques fiables et sécurisés, tout en contribuant à améliorer la productivité des entreprises » indique Olivier Demilly, Délégué Général Adjoint de ChamberSign.

« Notre stratégie consiste à intégrer dans nos solutions les meilleures briques technologiques du marché pour proposer à nos clients une offre prête à l'emploi et facile à mettre en œuvre. Ce partenariat avec ChamberSign, qui possède une présence dans plus de 120 villes françaises et un réseau de confiance unique sur le marché, répond parfaitement à cet objectif. Il constitue également la garantie pour nos clients de pouvoir déployer rapidement des applications à valeur ajoutée parfaitement sécurisées » indique de son côté, Jean-Louis Sadokh, PDG d'Azur Technology.

Rappelons que le certificat ChamberSign authentifie la personne émettrice, garantit l'intégrité de l'information transmise et apporte une [valeur juridique](#) aux documents en conformité avec la Loi du 13 mars 2000 qui donne la même valeur légale à la signature électronique et à la signature manuscrite.

Par ailleurs, pour les applications de dématérialisation des factures, c'est le décret du 18 juillet 2003 qui autorise la transmission des factures par voie électronique, permettant ainsi des gains de productivité (mise sous pli, envoi ...) et la réduction des coûts (postaux, impression, ...). Elle contribue aussi au développement durable en diminuant la consommation de papier. On estime ainsi que les 175 milliards de pages imprimées chaque année en France représentent un coût compris entre 1% et 3% du chiffre d'affaires d'une entreprise.

Enfin, pour faire la promotion de son offre de dématérialisation des factures, Azur Technology annonce qu'il propose à l'ensemble de ses clients la possibilité de recevoir leurs factures certifiées électroniquement par ChamberSign.

A propos de ChamberSign France ■ www.chambersign.fr

Association créée en 2000, ChamberSign France est l'autorité de certification des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI).

Avec plus de 28 000 clients à ce jour et un taux de satisfaction de 97 % (source : enquête ChamberSign de juin 2007), ChamberSign est la première autorité de certification de proximité en France métropolitaine et outre-mer.

Sa mission est de délivrer des certificats électroniques aux entreprises et collectivités qui souhaitent échanger sur Internet en toute sécurité. Le certificat est un véritable passeport électronique contenant différentes séries d'informations répondant à un triple objectif : authentifier une personne ou une organisation, garantir l'intégrité des données, et apporter une valeur juridique aux échanges en ligne.

ChamberSign France est constitué de 126 CCI soit plus de 300 personnes pour accompagner entreprises et collectivités sur le terrain.

A propos d'Azur Technology ■ www.azurtechnology.com

Éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers, [Azur Technology](http://www.azurtechnology.com) propose depuis plus de dix ans une offre complète « clé en mains » à destination des entreprises couvrant tous les besoins de capture, d'archivage, de restitution, de circulation des documents.

Son offre Xpert.Line développée en partenariat avec TI Informatique, s'articule autour de 3 solutions complémentaires : Xpert.Capture pour la lecture automatique de documents, Xpert.ECM pour la gestion de contenu d'entreprise et son archivage et Xpert.Ivy pour la gestion des processus métiers.

Société du groupe Suisse TI Informatique, Azur Technology bénéficie de la force d'un groupe de plus de 200 spécialistes de l'informatique et de l'édition de logiciels.

Azur Technology, qui a son siège à Ecully (69) et une agence à Paris, emploie 35 personnes et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros, en progression de près de 20%.

Ses solutions sont utilisées par plus de 100 000 utilisateurs chez Adecco, Andros, Aon, Calberson Rhône-Alpes, Charles River Laboratories, Crédit Immobilier de France, EFIDIS, GECINA, Geodis, Groupe4 Securicor, Haribo, Intersport, LECASUD (Centrale Leclerc Sud-Est), Mutuelle Existence, Paris'Habitat, SNI (Groupe Caisse des Dépôts), Panzani, Pluralis, Relay, UNOFI (Union Notariale Financière) ...